Bulletin municipal n° **14**

Janvier -mars 2018

Grun-Bordas infos



INFOS UTILES:

Mairie

24380 GRUN-BORDAS ☎ 05.53.54.78.25. В 05.53.03.49.01

communegrunbordas@wanadoo.fr

https://mairie-de-grunbordas.iimdo.com/

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14 h - 18 h Jeudi : 9 h à 12 h - 14 h - 17 h 30

Permanences des élus :

Le Maire :

Mercredi 14 h – 18 h Jeudi 14 h - 17 h 30 et sur rendez-vous

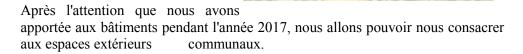
Première adjointe :

Mercredi 16 h 30 – 18 h

Le mot du maire

Chers habitants,

La sortie de l'hiver est là.



Pour le bourg de Grun, au delà du stationnement trop étroit sur le parking du cimetière, s'ajoute la gestion du site des ordures ménagères et la sécurité de l'emplacement de ramassage scolaire. La poursuite des travaux de voirie devra en tenir compte.

A Bordas, les travaux de l'école et de la salle des fêtes demandent un prolongement dans l'aménagement des abords.

Il s'agira de concilier les besoins de stationnement avec les autres usages : la circulation et la sécurité du ramassage scolaire, la circulation piétonne et handicapés, le développement du covoiturage et la gestion des ordures ménagères.

Enfin, la fréquentation de ces espaces par les enfants soit dans le cadre scolaire, soit pendant leurs loisirs demande des équipements de jeux ou de sport.

Le besoin de se retrouver à l'extérieur autour de la salle des fêtes ou de pouvoir faire une partie de pétanque à Grun concerne davantage les adultes.

La réflexion est ouverte...

Gilles Motard

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC

Germinal PEIRO

Président du Conseil départemental

Jacques AUZOU

Président de la Communauté de la Dordogne d'Agglomération Le Grand Périgueux

Gilles MOTARD

Maire de la commune de Grun-Bordas et le Conseil Municipal

vous invitent

Marie-Rose VEYSSIÉRE Thierry NARDOU Conseillers dénartementaux

Conseillers départementaux du canton du Périgord Central

Préfète de la Dordogne

à l'inauguration du restaurant scolaire et de la nouvelle classe de l'école Jacques Beaugier

mercredi 28 mars 2018 à 15 heures à GRUN-BORDAS

en présence de Jacques CAILLAUT

Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Education Nationale de la Dordogne

1



Dépôts d'ordures sauvages : une pollution visuelle et un risque sanitaire

Depuis quelques mois nous pouvons tous constater une multiplication déplorable des dépôts d'ordures sauvages aux abords immédiats des conteneurs à déchets ménagers.

Cette situation, résultat du manque de civisme de quelques-uns, est devenue aujourd'hui insupportable.

Nous sommes toutefois conscients que nos conteneurs sont situés sur des lieux de passage, ce qui facilite sans doute le dépôt des encombrants par des personnes hors commune.

Ces dépôts anarchiques constituent néanmoins non seulement un risque sanitaire avéré mais viennent détruire les efforts et les investissements consentis pour améliorer notre cadre de vie et valoriser notre patrimoine commun.

Les services du ramassage des ordures du GRAND PERIGUEUX nous alertent sur cet état de fait déplorable. Les camions ne sont pas équipés pour ramasser les encombrants

Nous vous rappelons que désormais vous pouvez accéder aux 9 déchèteries du GRAND PERIGUEUX.

La plus proche de notre commune est celle de BREUILH qui est ouverte tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et du 14 h 00 à 18 heures.

Nous rappelons que le dépôt d'ordures sauvage, même aux pieds des conteneurs, peut-être, selon la loi, sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros...

Nous comptons donc sur la vigilance et l'implication de chacun pour notre bien être commun et la préservation de notre environnement.







En 2018 la commune entame une démarche d'adressage : des noms pour les voies communales et un numéro pour chaque habitation.

Lors du Conseil municipal du 29 janvier dernier, le Maire a exposé l'intérêt d'établir un plan d'adressage de la commune (numérotation et dénomination des voies).

En effet, une meilleure identification des lieux dits et des maisons facilitera à la fois l'intervention des services de secours

mais également la gestion des livraisons en tous genres.

Monsieur le Maire a expliqué que cet adressage constituait un pré-requis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique, en permettant notamment la localisation de 100 % des foyers.

Le conseil municipal a donc validé le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune et a autorisé l'engagement des démarches préalables à la mise en œuvre des la dénomination et du numérotage des voies.

Une commission chargée de ce projet sera composée d'élus mais également d'habitants sensibilisés par ce dossier.

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie

Débroussaillement

Le code forestier définit une zone sensible au risque d'incendie de forêts. Cette zone sensible est constituée des zones boisées, ainsi que d'une bande de terrain de 200 mètres autour de ces zones boisées. Au-delà de cette zone sensible au risque d'incendie de forêt, il n'y a plus d'obligation légale de débroussaillement.

Mais concrètement, débroussailler, c'est?

D'abord du bon sens...

C'est se protéger et protéger la forêt. Pour cela, il faut créer une zone de sécurité, où un feu s'arrêtera, ne trouvant plus rien à brûler. Ainsi, d'une part, les personnes et les biens sont ainsi protégés d'un feu venu de la forêt, et d'autre part, la forêt est protégée d'un feu accidentel.

Et ensuite des principes simples...

Couper toutes les broussailles pour éviter les départs de feux et leur propagation, enlever les arbustes pour empêcher le feu de gagner les branches basses des arbres et enfin élaguer ces branches basses afin qu'un simple feu de broussaille ne se transforme en feu de forêt.

Quelle surface débroussailler ? Et qui doit le faire ?

Pour tout terrain, bâti ou non, classé *en zone urbaine* du document d'urbanisme de la commune ,la totalité du terrain est à débroussailler. C'est au propriétaire du terrain classé en zone urbaine qu'il revient de débroussailler.

Hors zone urbaine du document d'urbanisme de la commune, c'est au propriétaire de la construction qu'il revient de débroussailler. Il doit débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour de sa construction et sur 10 mètres de part et d'autre de sa voie d'accès privée.

Texte extrait: http://www.dordogne.gouv.fr



7 Janvier : Les vœux du Maire

GRUN-BORDAS

L'agglo est entrée dans les mœurs

Ce dimanche, le maire et son conseil recevaient les habitants de la commune pour les vœux. L'adhésion au Grand Périgueux a interpellé de nombreuses personnes, mais une fois les transferts de compétences et l'administratif effectués et bien compris, les



habitants semblent satisfaits. Les chantiers entrepris en 2017 sont en cours d'achèvement : les enfants de l'école vont trouver une cantine neuve et lumineuse ainsi que des classes rénovées. Cette année, la voirie ne sera pas oubliée et la modernisation de la salle des fêtes sera lancée. Рното РАТRICK ТRUCHASSOUT





Le noël des enfants et la traditionnelle Galette des rois

Faute d'avoir pu fêter Noêl en décembre, la salle des fêtes étant occupée temporairement par la cantine, le Père Noël avait laissé sa hotte à la mairie, les enfants ont reçu leur cadeau le 7 Janvier. Un bel après -midi, animé par Madeleine et quelques parents. Merci à eux.







16 février Commémoration de la chute de l'avion anglais



Extrait de SUD-OUEST 22 février 2018

Un hommage poignant a été rendu, vendredi 16 février, aux sept pilotes disparus dans le crash de leur avion au cours d'une mission de parachutage pour venir en aide aux résistants, le 16 février 1944, au lieu-dit Boirac, près de Grun-Bordas. Fernand Sabouret, ancien premier magistrat et habitant de la commune, a relaté les événements de cette nuit tragique. Il est auteur d'un gros travail de mémoire.

Cette cérémonie contribue aussi à se souvenir de l'aide apportée par nos alliés et le sacrifice de leurs vies pour notre liberté. Une gerbe a été déposée au monument aux morts du village, en présence de Jean-Pierre Saint-Amand, conseiller général honoraire, Gilles Motard, maire de Grun-Bordas et de Claude Lauterie, président de la section locale des anciens combattants.

Un discours de remerciements a été prononcé par une déléguée britannique de la Royal Air Force. Tous les porte-drapeaux des communes du secteur étaient présents pour honorer le courage de ces soldats.

Discours de Monsieur le maire :

Le 16 février 2018 soit 74 ans après,

L'association des anciens de la Royal Air Force Sud Ouest représentée par sa présidente Mme Béryl Dennett, L'association des anciens combattants (ACPG-CATM), sa section vernoise représentée par M Claude Lauterie, Le Conseil Municipal de Grun Bordas,

et M Fernand Sabouret, ancien maire de Grun Bordas qui a oeuvré pour la mémoire de cet événement, auxquels s'ajoute l'association « la Mémoire de nos pères »,

ont l'honneur chaque année d'organiser cette commémoration en l'honneur des 7 membres d'équipage morts lors du crash de Boirac,

pour les familles des victimes de tous les conflits armés,

pour transmettre de génération en génération le souvenir,

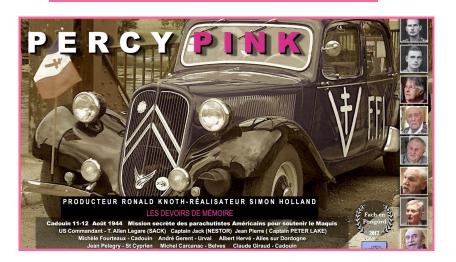
pour le patrimoine de la commune construit par le passage et l'œuvre de tous les hommes qui y ont vécus.



Prochainement:



11 avril à 18 h 00 Projection du documentaire



Les organisateurs vous attendent nombreux.....







Communiqué du Collectif des associations du canton de Vergt

La fête de la fraise 2018 n'aura pas lieu

Le Collectif des associations du canton de Vergt vous informe que la Fête de la Fraise n'aura pas lieu cette année. Bien que cette manifestation ait eu un franc succès en 2017, tant en fréquentation qu'en bilan financier, il a été décidé, au vu de la complexité de l'organisation de la fête et du manque criant de bénévoles (une équipe très expérimentée de Sarlat qui a organisé le contrôle les entrées et la surveillance des parkings), de reconduire cet événement que tous les deux ans.

Nous vous donnons donc rendez-vous en mai 2019.

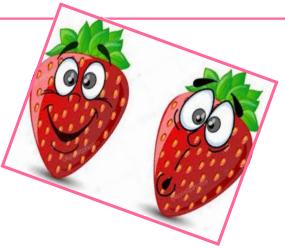


Vous vous sentez isolé(e) vous aimeriez avoir un peu de visite de temps en temps? pour parler, partager un café....

Un groupe de bénévoles s'est formé, à l'initiative de **l'Espace de Vie Sociale La CLE**, pour rendre des visites individuelles, un peu partout sur nos petites communes rurales.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester en **mairie**, ou directement par téléphone auprès de Laetitia : **05 53 05 75 44**

L'équipe de bénévoles recherche aussi d'autres visiteurs volontaires.



Association des Amis et Pèlerins de Saint-Jacques et d'Études Compostellanes du Limousin Périgord



Le Président de l'Association des amis et Pèlerins de St Jacques a souhaité une entrevue avec Monsieur le Maire.

En effet, les missions de cette association sont les suivantes :

- Contribuer à la connaissance du pèlerinage et des différents chemins empruntés par les pèlerins au cours des siècles passés, du patrimoine artistique et culturel et plus particulièrement sur le territoire du Limousin-Périgord (Creuse, Haute-Vienne, Dordogne et Corrèze).
- Promouvoir le pèlerinage, informer et aider les pèlerins à prendre et à suivre leur chemin pour aller à Saint Jacques de Compostelle.
- Procéder à l'identification, au balisage et à l'entretien des chemins jacquaires et des différentes variantes.
- Favoriser la mise en place d'un réseau d'accueil, de refuges, avec l'aide des communes, paroisses ou toutes associations ou organismes au profit des pèlerins qui traversent le Limousin-Périgord (on entend par pèlerin celui qui muni d'une carte d'accréditation (crédenciale ou créanciale) se rend à Compostelle à pied, à cheval ou à bicyclette).
- Participer à la sauvegarde et à la restauration de vestiges ou témoignages jacquaires en Limousin-Périgord.
- Diffuser auprès d'un large public la connaissance du pèlerinage, de son histoire, du patrimoine culturel, artistique ou religieux,

Or, une des voies utilisées par les marcheurs passe au centre de notre village.

De nombreux pèlerins traversent notre commune et souhaitent y faire une halte sollicitant le coucher et le couvert.

Quelques familles de Grun-Bordas reçoivent régulièrement chez eux, pour une nuit, des pèlerins.



Etat civil 2017



Naissances

CRAMAREGEAS	Nora Louise	16 janvier 2017
DUTARD	Maxime Jean	19 janvier 2017
LAPIERRE	Timothée Jean Pierre Vincent	28 avril 2017
JACQUET MARINI	Helena Enola	02 décembre 2017

⊘écès

WARMBIER	Berndt	11 février 2017	
DELATTAIGNANT	Jean Claude	12 avril 2017	A STATE OF THE STA
ARNAUD	Gabriel	1 ^{er} décembre 2017	*****



Yyoringe TEIXEIRA Philippe et LEFEBVRE Elisabeth 2 septembre 2017



MARTIN Eyleen Marie 1er janvier 2018

A la voir, toute calme et silencieuse, dans les bras de sa maman, on lui donnerait le bon Dieu sans confession, mais attention, Eyleen aime bien les surprises. "J'étais sur mon canapé en train de regarder la télé, explique Aurélie, la maman. Normalement elle était prévue pour le 20 janvier, mais j'ai perdu la poche des eaux vers 2h du matin". Eyleen arrive! Premier bébé d'Aurélie, 25 ans, et du papa qui, à ce moment là... fête tranquillement le nouvel an, sans se douter que sa fille en a décidé autrement. "Sur le moment, personne ne répondait car ils faisaient tous la fête! raconte Aurélie. Du coup j'ai récupéré le papa qui a fini de nous amener ici à la maternité." Eyleen naît à 8h42. Elle pèse 3 kg pour 49 cm. "Un accouchement rapide et parfait", précise la maman, qui apprend alors la deuxième surprise: sa petite fille est le premier bébé de l'année dans le département. "Une sage-femme m'a raconté que d'autres mamans étaient arrivées la veille mais que ma fille avait devancé tout le monde!"

Une anecdote qui se racontera longtemps dans la famille de la petite Eyleen, celle de cette fameuse nuit du 1er janvier où la première périgourdine de l'année 2018 a décidé de pointer le bout de son nez.

Extrait de France Bleu Périgord

Numéros utiles:

AMBULANCE / TAXI	LA POSTE	OSTÉOPATHE
05 53 08 57 64	05 53 03 83 50	06 71 22 95 26
WIEGANT	5, Place Charles Mangold	Marjorie BESSE
Route de Salon	24380 Vergt	4, Place Marty
24380 Vergt	MÉDECINS	24380 Vergt
DENTISTES	05 53 54 90 09	PÉDICURE / PODOLOGUE
05 53 54 90 48	Docteur TRICAUD	05 53 54 96 22
Philippe CARCENAC	11bis Grand'Rue	Aure CEROU
10, Route de Bergerac	24380 Vergt	1, Avenue du 26ème R.I.
24380 Vergt		24380 Vergt
· ·	05 53 54 66 96	PHARMACIES
05 53 54 96 22	Docteur PARROT-TRUCHASSOUT	05 53 54 90 20
Bernard FRANCOIS	1, Boulevard Aristide Briand	Bruno BENSUSSAN
1, Avenue du 26ème R.I.	24380 Vergt	10, Place Marty
24380 Vergt	Ü	24380 Vergt
EDF	Groupe Médical	3
08 10 33 36 24	05 53 54 96 22	05 53 54 98 95
Sécurité dépannage	Docteur Stéphane BUHAJ	Annie CHANRAUD-BOUYROU
GENDARMERIE	Docteur Frédéric LAMAZIERE	16, Place de la Halle
05 53 07 89 75	Docteur Max RENAUDIE	24380 Vergt
21, rue du Château Vieux	1, Avenue du 26ème R.I	2,223
24380 Vergt	24380 Vergt	05 53 54 90 16
INFIRMIÈRES	OFFICE NOTARIAL	Mesdames LOPEZ-RICHARD
05 53 54 98 35	05 53 54 90 19	12, Route de Bergerac
Groupe Médical	Ph, BRUS, J-C LOPEZ et Ch. SARLAT-LABADIE	24380 Vergt
1, Avenue du 26ème R.I.	6, Avenue des Anciens	TAXI
24380 Vergt	Combattants	05 53 54 74 00
KINÉSITHÉRAPEUTES-	-	
MASSEURS	24380 Vergt	Allo Taxi Vernois
05 53 54 72 27	OPTICIEN	8bis, Place Jean Jaurès
Véronique SUDRIE	05 53 54 33 18	24380 Vergt
Chateau	Lachal	VÉTÉRINAIRE
24380 Vergt	Grand'Rue	05 53 54 90 14
	24380 Vergt	Olivier PENNANT
05 53 35 16 64	ORTHOPHONISTE	5, Boulevard Fénélon
SCP VERNET	05 53 08 61 57	24380 Vergt
Olivia et Roger VERNET	Sylvie GEOFFROY	
62, Grand'Rue	1, Avenue du 26ème R.I.	
24380 Vergt	24380 Vergt	
= , - , - , - , - , - , - , - , -	-1000 10181	



A noter:

En nous laissant votre adresse électronique à l'adresse suivante <u>communegrunbor-das.info@orange.fr</u>, nous pourrons vous transmettre des infos ponctuelles ou urgentes entre deux bulletins municipaux (coupures d'électricité programmées, cérémonies au Monument aux morts, etc...)

Si vous souhaitez que vos prochaines manifestations soient annoncées dans notre bulletin et sur le site, merci de nous les faire connaître.

Vos remarques et suggestions :

Nous attendons vos remarques et suggestions concernant l'amélioration de ce bulletin mais également vos idées ou questions sur la vie dans notre commune.

Vous pouvez nous en faire part par courriel (<u>communegrunbordas@wanadoo.fr</u>) ou en complétant le talon ci-dessous et en le déposant dans la boite aux lettres de la Mairie.

Vous pouvez aussi le signer ou le laisser anonyme.

Nous comptons beaucoup sur votre participation.

D'avance merci.	
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	